



ASSEMBLÉE NATIONALE

15ème législature

déroulement du baccalauréat

Question au Gouvernement n° 2135

Texte de la question

DÉROULEMENT DU BACCALAURÉAT

M. le président. La parole est à M. Pierre Henriet.

M. Pierre Henriet. Permettez-moi tout d'abord de m'associer aux hommages rendus à notre défunte collègue Patricia Gallerneau, tout comme Martine Leguille-Balloy et Stéphane Buchou. Voisins de circonscription dans le département de la Vendée, nous avons accompli ensemble nos premiers pas à l'Assemblée nationale, il y a tout juste deux ans. Nous sommes bouleversés par sa disparition et tenons à présenter nos condoléances à sa famille et à ses proches.

Monsieur le ministre de l'éducation nationale et de la jeunesse, les premiers résultats du baccalauréat ont été publiés vendredi 5 juillet dernier, à l'issue du premier groupe d'épreuves. J'en profite pour féliciter tous les bacheliers et leur souhaite toute la réussite pour leur avenir. *(Applaudissements sur les bancs des groupes LaREM et MODEM ainsi que sur plusieurs bancs des groupes LR, SOC, UDI-I et GDR.)*

La session 2019 a toutefois connu une situation inédite.

D'abord, pendant les écrits, des appels à la grève de la surveillance ont amené les académies à prendre des dispositions spécifiques pour assurer le bon déroulement des épreuves.

À la suite de ces écrits, certains professeurs ont retiré les copies à corriger dans les différents centres d'examen tout en sachant pertinemment qu'ils ne les remettraient pas en temps et en heure : au total, 40 000 copies, sur plus de 4 millions que produit l'examen, n'ont pas été rendues jeudi soir ! Vous n'avez eu d'autre solution que d'appliquer la procédure de secours en cas de perte de copies, en confirmant qu'en cas de note manquante celle-ci serait remplacée, « à titre provisoire », avez-vous précisé, par la moyenne obtenue par l'élève sur l'année de terminale dans la matière concernée.

M. Sébastien Chenu. Un beau bazar !

M. Pierre Henriet. Hier, enfin, l'ensemble des copies a été remonté aux rectorats et aux centres de délibération. Une centaine de ces 1 500 centres ont été perturbés à des degrés divers.

Le baccalauréat s'est ainsi déroulé de manière déplorable, alors que c'est un de nos rares rituels appréciés des familles et des jeunes. Monsieur le ministre, comment le Gouvernement va-t-il maintenant réagir face à cette situation ? *(Applaudissements sur les bancs du groupe LaREM.)*

M. le président. La parole est à M. le ministre de l'éducation nationale et de la jeunesse.

M. Jean-Michel Blanquer, *ministre de l'éducation nationale et de la jeunesse*. Monsieur Henriet, en réalité, au mois de juin, nous avons connu non pas une crise, mais trois crises.

Mme Mathilde Panot. Par votre faute !

M. Jean-Michel Blanquer, *ministre*. La première, que vous avez évoquée, a été celle de la surveillance des examens. Une sorte de menace a pesé sur le baccalauréat, et j'ai dû me poser en garant du bon déroulement du service public. (*Applaudissements sur plusieurs bancs du groupe LaREM.*)

M. Pierre Cordier. Heureusement que vous étiez là ! Quelle efficacité !

M. Jean-Michel Blanquer, *ministre*. Vous l'aurez remarqué, la session s'est organisée normalement. À cet égard, nous devons rendre de nouveau hommage aux chefs d'établissement et à l'immense majorité des professeurs et des personnels de l'éducation nationale, qui se sont mobilisés.

La deuxième crise a été climatique : elle nous a obligés à décaler de deux jours les épreuves nationales du brevet. Nous avons pu le faire en bon ordre et donner les résultats à temps. Là encore, nous le devons au professionnalisme incroyable de l'immense majorité des personnels de l'éducation nationale (*Applaudissements sur quelques bancs des groupes LaREM et MODEM*), qui ont été réactifs et ont montré un sens du service public extraordinaire. Je suis fier de ces personnels, auxquels je rends hommage cet après-midi. (Même mouvements.)

Ils ont fait preuve des mêmes qualités lors de la troisième crise, celle que certains ont cherché à déclencher, après avoir échoué dans la première. (*Exclamations sur les bancs des groupes FI et GDR.*)

Mme Elsa Faucillon. Vos propos sont honteux !

M. le président. S'il vous plaît !

M. Jean-Michel Blanquer, *ministre*. Vous avez eu raison, monsieur le député, d'assimiler cette action à une sorte de sacrilège, car c'est une institution de la République qui a été attaquée. Nous avons su réagir très rapidement, de sorte que nous avons pu préserver autant que possible l'égalité entre les candidats, en garantissant que tous prennent connaissance de leurs résultats en temps et en heure, ce qui a permis d'éviter des problèmes d'inscription dans l'enseignement supérieur ou de passage des oraux. Nous avons ainsi pu avoir toutes les notes dès hier soir, si bien que, depuis dix heures ce matin, tous les candidats au baccalauréat ont pris connaissance de leurs notes définitives. (*Applaudissements sur plusieurs bancs des groupes LaREM et MODEM.*)

Mme Huguette Bello. Zéro !

M. Jean-Michel Blanquer, *ministre*. C'est évidemment la meilleure conclusion possible d'une crise que des personnels ultraminoritaires ont voulu déclencher.

M. le président. Merci, monsieur le ministre.

M. Jean-Michel Blanquer, *ministre*. Je tiens à rendre hommage à la France constructive qui l'a permis. (*Applaudissements sur plusieurs bancs des groupes LaREM et MODEM.*)

Données clés

Auteur : [M. Pierre Henriet](#)

Circonscription : Vendée (5^e circonscription) - La République en Marche

Type de question : Question au Gouvernement

Numéro de la question : 2135

Rubrique : Enseignement secondaire

Ministère interrogé : Éducation nationale et jeunesse

Ministère attributaire : Éducation nationale et jeunesse

Date(s) clé(e)s

Question publiée au JO le : [10 juillet 2019](#)

La question a été posée au Gouvernement en séance, parue dans le journal officiel le [10 juillet 2019](#)